

Contre-rendu – mesure de piquetage de l'ophrys abeille

Projet d'aménagement urbain – commune de Vimy (62)



Octobre 2025

ML Consulting



URBYCOM

Table des matières

1	PREAMBULE	4
1.1	Présentation du demandeur et des intervenants	4
1.2	Contexte de l'étude	4
1.3	Objet de l'opération	5
2	DESCRIPTION DU SITE ET DE L'OPHRYS ABEILLE	6
2.1	Localisation générale.....	6
2.2	Exploitation du site.....	8
2.3	Description de l'ophrys abeille	9
3	PIQUETAGE DE L'OPHRYS ABEILLE	10
3.1	Localisation GPS des ophrys abeilles	10
3.2	Piquetage des pieds.....	12
4	PROCHAINE ETAPE	14
4.1	La transplantation de l'ophrys abeille	14

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sociétés ayant produit les études techniques et réglementaires	4
Tableau 2 : Description de l'ophrys abeille	9
Tableau 3 : Localisation GPS des ophrys abeille	10

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des espèces d'intérêt	4
Carte 2 : Localisation de la ZIP	6
Carte 3 : Historique de la zone d'étude	7
Carte 4 : Localisation cadastrale de la ZIP	7
Carte 5 : Localisation des habitats de la ZIP	8
Carte 6 : Numérotation des points GPS de l'ophrys abeille.....	11
Carte 7 : Nombre d'individus par points GPS de l'ophrys abeille	11

Liste des figures

Figure 1 : Photographie de la prairie en partie fauchée au moment du piquetage de l'ophrys abeille – Source : Urbycom, juin 2025	8
Figure 2 : Photographies de stations à ophrys abeille – Source : Urbycom, juin 2025	12
Figure 3 : Photographies du piquetage d'individus isolés sur le site – Source : Urbycom, juin 2025	13

1 PREAMBULE

1.1 Présentation du demandeur et des intervenants

La réalisation de la mesure en faveur de l'ophrys abeille est à l'initiative de la société ML Consulting.

Le tableau ci-dessous liste les sociétés, les contacts et leurs coordonnées ayant contribué à la réalisation de cette étude.

Tableau 1 : Sociétés ayant produit les études techniques et réglementaires

MAITRE D'OUVRAGE	ML Consulting	ML Consulting 20 Rue Edouard Froissart, 62300 Lens Contact : Françoise KOSIOR Mail : f.kosior@mlc-promotion.fr
OPERATION DE PIQUETAGE DE L'OPHRYS ABEILLE	 URBYCOM	URBYCOM Rue de la Calypso, 85 Espace Neptune 62110 Hénin-Beaumont Tél : 03 62 07 80 00 Réalisation de l'opération – Chef de projet en Environnement et Ecologie : Telma Vanderbeeken Mail : t.vanderbeeken@urbycom.fr

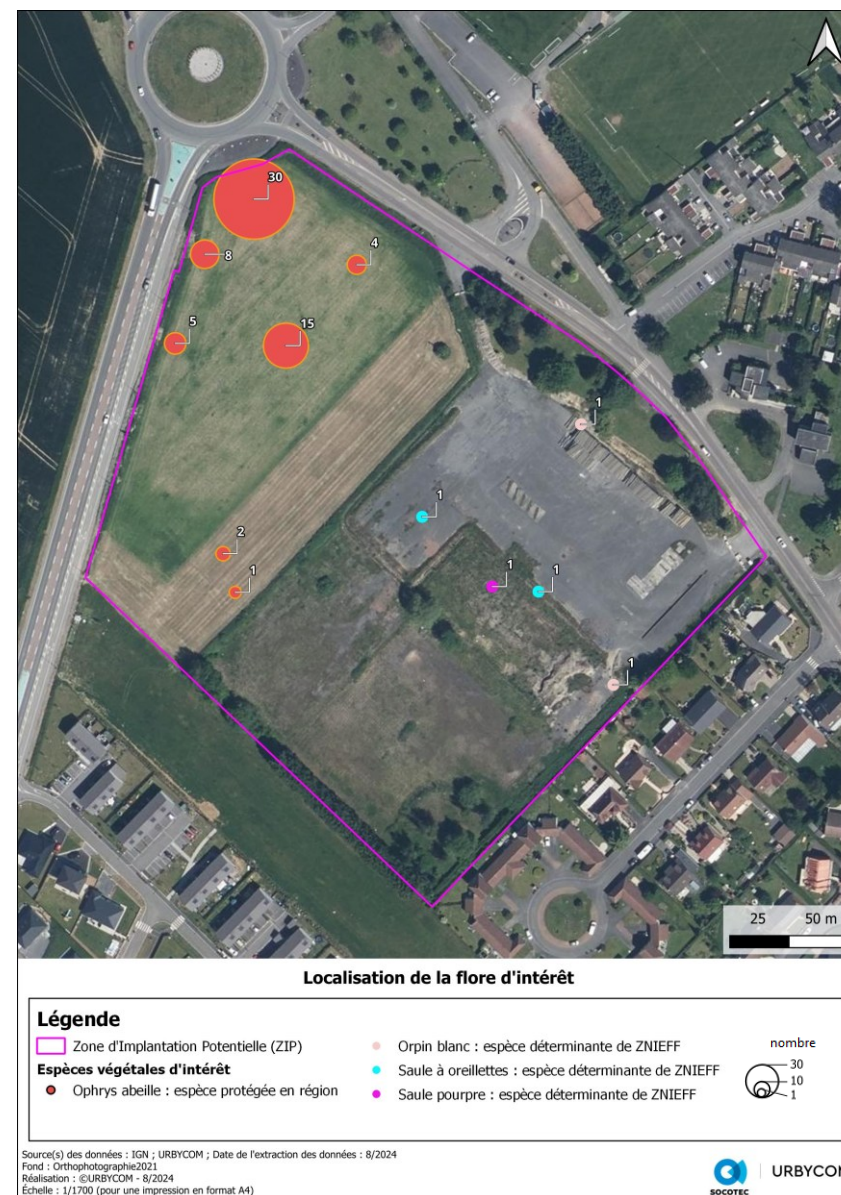
1.2 Contexte de l'étude

La société ML Consulting a sollicité UrbYcom dans le cadre d'un projet d'opération urbain sur la commune de Vimy (62) pour la réalisation d'un dossier d'examen au cas par cas (en cours de réalisation), d'une étude de caractérisation de zones humides (qui a abouti à l'absence de zone humide sur le site), pour un diagnostic écologique ainsi qu'un dossier de dérogation espèces protégées.

En effet, l'étude écologique réalisée en 2024 sur le site projet a démontré la présence de plusieurs espèces protégées, dont une espèce végétale : l'Ophrys abeille – *Ophrys apifera*.

Plus de 60 pieds de l'espèce ont été inventoriés en 2024 sur la prairie de fauche.

Afin de poursuivre le projet, un dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées est nécessaire et a déjà été engagé par ML Consulting.



Carte 1 : Localisation des espèces d'intérêt

1.3 Objet de l'opération

Le dossier de dérogation espèces protégées sur l'Ophrys abeille et sur l'avifaune protégée prévoit la mise en place de mesures d'évitement, de réduction, de compensation d'impacts et d'accompagnement.

L'une d'elle est la transplantation des individus d'Ophrys abeille impactés par le projet sur des espaces libres de tout aménagement (mesure d'accompagnement).

Préalablement à la mise en œuvre de cette opération, un repérage avec piquetage des pieds de l'espèce devra être réalisé sur le site en vue de vérifier la présence des pieds concernés ainsi que l'éventuel développement de nouveaux pieds au niveau de la zone du projet.

Idéalement, ce repérage devra être réalisé à la période optimale de détection de l'espèce (période de floraison en mai-juin).

Le piquetage permet de signaler à l'aide de piquets plantés à environ 30 cm de chaque pied la présence de tous les individus.

L'exploitation du site par l'exploitant lors de la fauche ne devra pas entraîner la destruction des piquets jusqu'au moment de la transplantation. La prairie accueillant l'espèce protégée étant exploitée par fauche, une attention particulière devra être portée par le maître d'ouvrage et l'exploitant pour ne pas détruire les piquets. Un balisage par rubalise sera peut-être nécessaire ou même un arrêt de d'exploitation du terrain avant l'opération de transplantation des pieds.

2 DESCRIPTION DU SITE ET DE L'OPHRYS ABEILLE

2.1 Localisation générale

La zone d'étude est localisée sur une commune du Pas-de-Calais, Vimy (62).

La surface de la **Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)** est de 5,19 ha, sur les parcelles AM0335, AM0320, AM0405, AM0392 et AM0404.

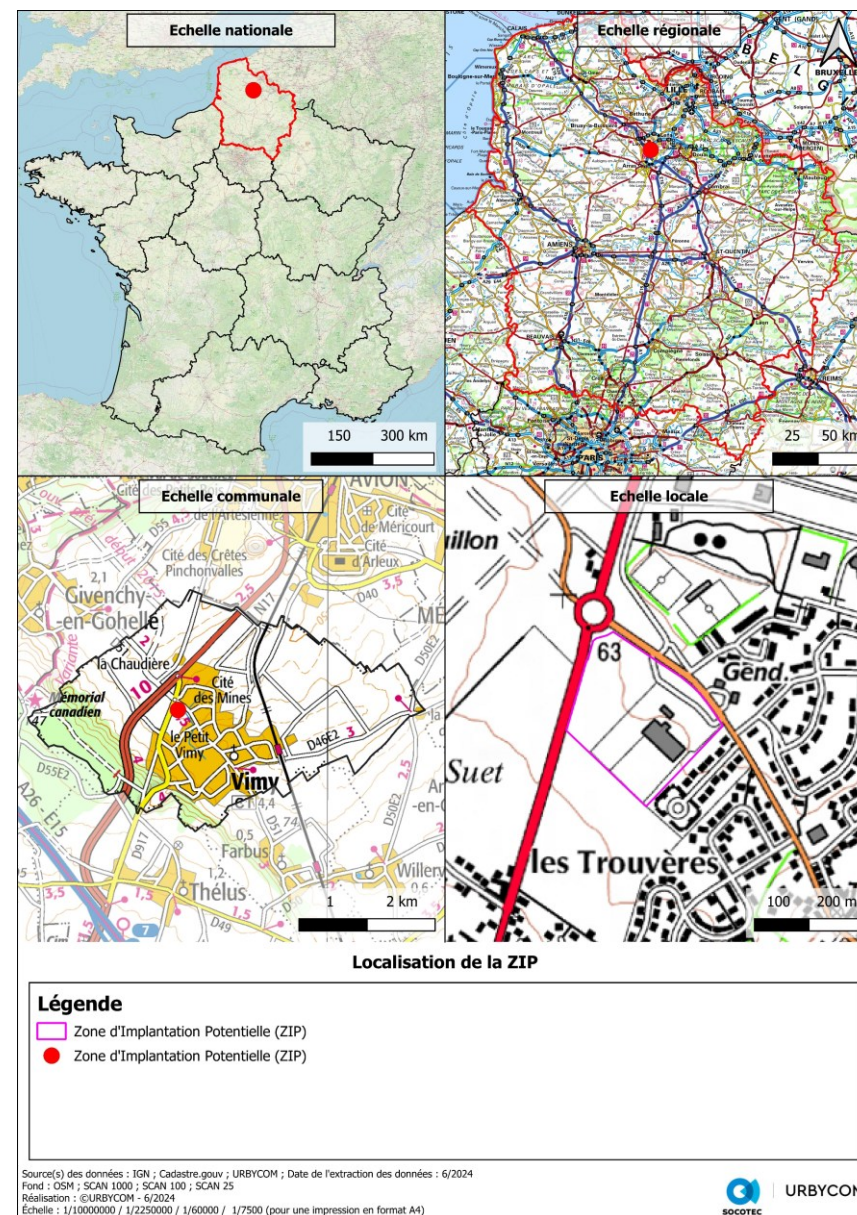
La ZIP est localisée sur des terres agricoles en prairie de fauche, sur des surfaces artificialisées et des zones en friche.

Les périphéries sont occupées par des cultures, des bermes enherbées, des voies de circulation et des lotissements.

Initialement occupée par des terres agricoles dans les années 1950 / 1965, la zone d'implantation potentielle du projet a accueilli sur une partie de sa surface une station-service durant quelques décennies.

Après la fermeture de la station-service dans les années 2005 / 2010, la partie artificialisée de la ZIP s'est enfrichée, laissant des végétations pionnières s'y installer, puis quelques fourrés et arbustes.

La partie ouest de la ZIP est occupée par une prairie de fauche.



Carte 2 : Localisation de la ZIP



Historique de la ZIP

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Source(s) des données : IGN ; URBYCOM ; Date de l'extraction des données : 6/2024
Fond : Orthophotographies historiques
Réalisation : ©URBYCOM - 6/2024
Échelle : 1/5000 (pour une impression en format A4)



Carte 3 : Historique de la zone d'étude



Implantation cadastrale de la ZIP

Légende

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
 Parcelles cadastrales

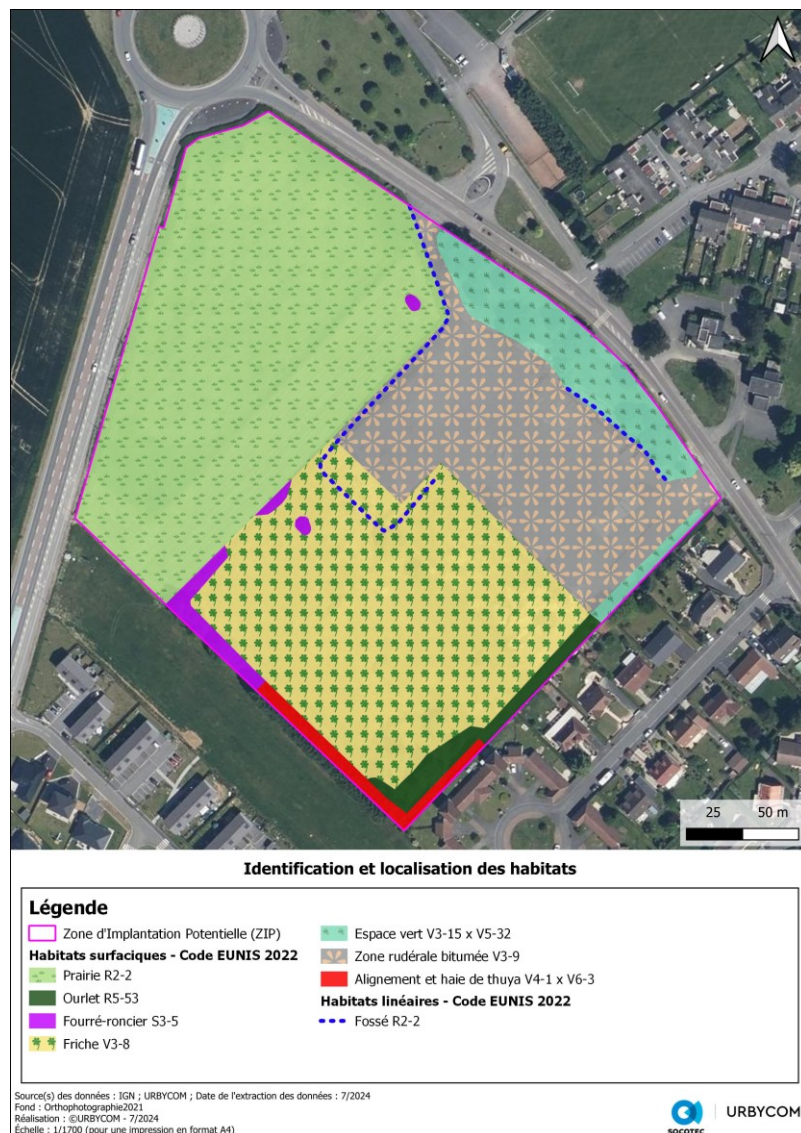
Source(s) des données : IGN ; Cadastre.gouv ; URBYCOM ; Date de l'extraction des données : 3/2024
Fond : Orthophotographie 2021
Réalisation : ©URBYCOM - 3/2024
Échelle : 1/1750 (pour une impression en format A4)



Carte 4 : Localisation cadastrale de la ZIP

2.2 Exploitation du site

L'ophrys abeille est observée au sein d'une prairie (voir Carte 5 : Localisation des habitats de la ZIP). Cette dernière est exploitée par fauches exportatrices plusieurs fois par an depuis des années.



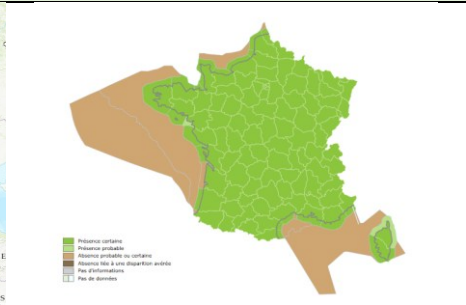
Carte 5 : Localisation des habitats de la ZIP

Préalablement à l'opération de piquetage de l'espèce, l'exploitant (qui utilise le site sans accord du propriétaire) a été prévenu de l'opération de piquetage. Il a été demandé à l'exploitant de ne pas réaliser de fauche de la prairie entre mai et juin 2025 pour éviter la coupe des individus ou du moins de préserver la partie qui comportait le plus de pied sur le site.

Notons que la majorité des pieds d'ophrys abeille observés en 2024 étaient présents sur l'extrémité ouest et nord-ouest de la prairie. C'est bien cette partie du site qui n'a pas fait l'objet d'intervention de l'exploitant en mai 2025.



Figure 1 : Photographie de la prairie en partie fauchée au moment du piquetage de l'ophrys abeille – Source : Urbycom, juin 2025

Ophrys abeille, <i>Ophrys apifera</i> Huds, 1762		
Statut et protection	Classification	Photographie
Protection nationale : Espèce citée à l'article 1 (protection intégrale des individus, à tout stade, et de leurs habitats) de l'Arrêté ministériel du 1er avril 1991. Directive Habitats, Faune et flore : Espèce non inscrite dans la directive européenne Statut en France (<i>UICN-MNHN-CBNf, 2018</i>) : Préoccupation mineure Statut en Hauts-de-France : (<i>CBNBI, 2018</i>) : Préoccupation mineure ZNIEFF : Espèce non déterminante de ZNIEFF (NPDC) Rareté régionale : Assez commune Patrimonialité : Nulle	Règne : Plante Clade : Tracheophyta Ordre : Asparagales Famille : Orchidaceae Genre : <i>Ophrys</i> Espèce : <i>O. apifera</i>	
Description morphologique		
Plante à tige dressée. Rosette de feuilles basales généralement desséchée lors de la floraison. Feuilles caulinaires engainantes, les supérieures bractéiformes. Inflorescence très lâche. Pièces externes du périgone pétaloïdes, roses à blanchâtres. La belle (dépourvu d'éperon et rappelant l'aspect d'un insecte velu) plus court ou égalant les pièces externes, trilobé. Lobe médian fortement convexe, terminé par 2 lobules courts rejetés en arrière et un petit appendice tourné vers le bas (invisible du haut). Gynostème à bec long, plus ou moins flexueux.		
Biologie et écologie		
Pelouses rases (<i>Gentianello amarella</i>-<i>Avenulion pratensis</i>, <i>Mesobromion erecti</i>) et ourlets calcicoles oligotrophes (<i>Trifolion medii</i>), plus rarement prairies de fauche mésotrophes sur sol sec (<i>Centaureo jaceae</i>-<i>Arrhenatheron elatioris</i>) ; ici c'est le cas de la ZIP. Cependant, elle résiste bien à un léger enrichissement du sol en éléments nutritifs et aux perturbations de celui-ci. De caractère pionnier marqué, elle montre parfois des tendances rudérales.		
Répartition de l'espèce		
L'Ophrys abeille est relativement répandue mais les stations observées en dehors des pelouses calcicoles, qui concernent une bonne partie des observations, sont inconstantes et liées à la nature pionnière de la plante. Au niveau des pelouses, la principale menace réside dans la densification du tapis végétal et l'embrousaillement consécutif à l'abandon du pâturage de nombreux coteaux crayeux. Quelques sites non encore protégés peuvent aussi être menacés par l'eutrophisation liée aux activités agricoles. L'espèce est subméditerranéenne et subatlantique, assez bien répartie en France à l'exception du Massif central et de la Bretagne. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les populations sont principalement retrouvées le long de la côte bien que l'espèce reste courante dans les terres.		
Intérêt du site d'étude pour l'espèce		
Le site d'étude accueille un très grand nombre d'individus isolés ou regroupés en station. En 2024, le diagnostic écologique a permis d'identifier une soixantaine de pieds. Lors de l'opération de piquetage ce sont plus de 340 pieds qui ont été géolocalisés.		
L'enjeu de conservation local est de niveau MODERE.		
Sources des informations : INPN ; Digitale2 ; Plantes protégées & menacées de la région Nord-Pas-de-Calais, 2005 ; pixabay.com		

3 PIQUETAGE DE L'OPHRYS ABEILLE

3.1 Localisation GPS des ophrys abeilles

Le tableau et la carte ci-dessous reprennent la localisation GPS de chaque pied et/ou station d'ophrys abeille :

Tableau 3 : Localisation GPS des ophrys abeille

Nombre de pieds	Coordonnées GPS		Numéro
1 pied	50.3792402	2.8012884	1
1 pied	50.378642	2.8009957	2
1 pied	50.3784448	2.8008599	3
1 pied	50.3783946	2.8008914	4
1 pied	50.3784418	2.8010014	5
1 pied	50.3786144	2.8012682	6
1 pied	50.3785973	2.801219	7
1 pied	50.3791072	2.801862	8
1 pied	50.3791239	2.8019844	9
1 pied	50.3790905	2.8019891	10
1 pied	50.37915	2.802084	11
1 pied	50.3792103	2.8020565	12
1 pied	50.3794136	2.8018808	13
1 pied	50.3792823	2.8021651	14
11 pieds	50.3790151	2.801164	15
11 pieds	50.3785398	2.8009296	16
113 pieds	50.3793279	2.8013112	17
13 pieds	50.3791861	2.8012813	18
14 pieds	50.3794946	2.8017008	19
2 pieds	50.3784453	2.8011928	20
2 pieds	50.3785494	2.8010755	21
2 pieds	50.3790131	2.8018788	22
2 pieds	50.3791307	2.8019304	23
2 pieds	50.3790751	2.8019468	24
20 pieds	50.3790144	2.8017608	25
21 pieds	50.379039	2.8018496	26
3 pieds	50.3794487	2.8015791	27
3 pieds	50.3792049	2.8021688	28
30 pieds	50.3787506	2.8010161	29
4 pieds	50.3789881	2.8018154	30
64 pieds	50.3789295	2.8011385	31
7 pieds	50.3790822	2.8011787	32
9 pieds	50.3793999	2.8015787	33



Localisation GPS de l'ophrys abeille

Légende

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Ophrys abeille**
- Point GPS des individus

Source(s) des données : IGN ; URBYSOM ; Date de l'extraction des données : 6/2025
 Fond : BD Ortho
 Réalisation : ©URBYCOM - 6/2025
 Échelle : 1/650 (pour une impression en format A4)

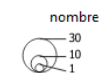
Carte 6 : Numérotation des points GPS de l'ophrys abeille



Nombre d'individus par point GPS

Légende

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Ophrys abeille**
- Point GPS des individus



Source(s) des données : IGN ; URBYSOM ; Date de l'extraction des données : 6/2025
 Fond : BD Ortho
 Réalisation : ©URBYCOM - 6/2025
 Échelle : 1/650 (pour une impression en format A4)

Carte 7 : Nombre d'individus par points GPS de l'ophrys abeille

3.2 Piquetage des pieds

Le piquetage des ophrys abeille s'opère avec des tuteurs en bambou de 90 cm de hauteur pour une largeur de 0,8 cm provenant de chez Castorama. Environ 130 piquets ont été plantés sur le site.

Ils ont été enfoncés à l'aide d'un maillet sur une profondeur d'environ 10 cm à proximité (plus ou moins 20 / 30 cm) d'un pied d'ophrys lorsque l'individu est isolé et à proximité de plusieurs pieds lorsqu'on observe une station de l'espèce.

La partie non fauchée de la prairie étant relativement haute à cette période de l'année (plus d'1m20 de hauteur), les extrémités des piquets sont colorés à la bombe fluo jaune ou rose.

L'écologue se rendra sur site à la fin de l'été afin de vérifier que les piquets sont encore en place.



Figure 2 : Photographies de stations à ophrys abeille – Source : Urbycom, juin 2025



Figure 3 : Photographies du piquetage d'individus isolés sur le site – Source : Urbycom, juin 2025

4 PROCHAINE ETAPE

4.1 La transplantation de l'ophrys abeille

L'Ophrys abeille étant une espèce géophyte bulbeuse. L'opération consiste donc à récolter les tubercules des individus concernés à la période favorable, en vue de les réimplanter dans un milieu propice. Le tubercule de l'espèce est généralement situé à environ 7,5-10 cm en-dessous de la surface du sol (Anderson 1927, Salisbury 1952).

Il convient donc de prélever un monolithe sur une profondeur d'environ 20 cm et une surface d'environ 20 x 20 cm pour procéder au transfert des individus concernés.

Idéalement, l'opération de transfert devrait être réalisée en novembre-décembre 2025, période à laquelle l'espèce est bien visible et en dormance (Stewart 1993). Le succès de transplantation des ophrys est en effet très élevé lorsque l'opération est effectuée en automne, période où la plante est dormante (McKendrick et al., Université de Sheffield).

La transplantation de l'espèce sera réalisée uniquement sous condition d'acceptation du dossier de dérogation espèces protégées par le CSRPN et la DDTM et via l'arrêté préfectoral délivré.

L'opération de prélèvement sera dans tous les cas, réalisée sous le contrôle d'un écologue.